



*PROPOSITION D'ALLOCATION DOCTORALE DE RECHERCHE DANS LE CADRE DU LABORATOIRE
D'EXCELLENCE INNOVATION ET TERRITOIRES DE MONTAGNE (LABEX ITEM)
SEPTEMBRE 2012 – SEPTEMBRE 2015*

TITRE DE LA THESE :
**LA CONSTRUCTION D'UN TERRITOIRE DE LOISIRS ET DE SPORTS : LES REDEFINITIONS DU MASSIF DE
L'OISANS AU COURS DU XXE SIECLE**

Mots clés : sports, loisirs, tourisme, Oisans, montagne, innovation, processus, dynamiques, territoires, histoire, sociologie, culture, société, politique, économie.

Résumé : L'objet du projet de thèse se situe dans une analyse du et des modes d'innovation sociale et culturelle des pratiques de loisirs de formes sportives et dans leur contribution à la structuration d'un territoire. Il s'agira d'étudier la pénétration des pratiques dans le massif de l'Oisans, les voies de dissémination et leur contribution au développement social, culturel et urbanistique tout autant que leur intégration dans les politiques locales.

Contexte de la thèse : Le Laboratoire d'Excellence Innovations et Territoires de Montagne (<http://www.labexitem.fr/>) de l'Université de Grenoble attribuera une thèse sur une durée de trois ans à compter de la rentrée universitaire 2012 dans le cadre du projet déposé auprès de l'Agence Nationale de la recherche. L'impétrant retenu intégrera un collectif de plus de 150 enseignants-chercheurs et contribuera aux travaux de l'équipe (colloques, publications, séminaires, etc.).

Descriptif de l'étude : L'objet de la thèse est d'identifier les activités de sport et de loisirs s'étant implantées puis développées à l'échelle du territoire que constitue le massif de l'Oisans. Sa situation géographique offre une configuration particulière qui en fait un espace propice à un déploiement qui demeure néanmoins sous contraintes et caractérisé par une diversité de déterminants. Il s'agit alors d'identifier les modes de dissémination des pratiques, les innovations liées, leurs importations, leurs structurations par les acteurs locaux et leur contribution au façonnement du territoire.

Par l'intermédiaire de la perspective historique, il s'agira de préciser la nature des pratiques, d'évaluer les conditions de structuration et/ou d'introduction de nouvelles pratiques dans cet espace, les fondements qui en conditionnent l'existence et les reconfigurations de leurs caractéristiques. Par une analyse fine de leurs formes et des justifications qui les accompagnent,

l'impétrant pourra appréhender les représentations qui modèlent l'appréhension des territoires de montagne durant cette période tout autant que la capacité d'incorporation de ces territoires à l'égard de ce qui est souvent présentées comme des innovations sociales et culturelles. L'accueil et la place qui leur est fait traduisent le rapport à la nouveauté des territoires de montagne et leur rapport aux représentations qui sont données d'eux-mêmes. A ce titre, ces pratiques vont contribuer à remodeler en profondeur le massif de l'Oisans dans ses espaces et ses temporalités mais aussi dans ses configurations sociales. Aux côtés de l'analyse des pratiques, cette dimension constituera le deuxième axe prioritaire de la thèse engagée. L'étudiant devra dans ce cas identifier les moments clés de basculement de ces territoires, les déterminants sur lesquels les évolutions se fondent et en définitive leur structuration par rapport à ces pratiques. Une interrogation portera également sur la pertinence de considérer l'Oisans comme étant homogène dans ses dynamiques territoriales. Sa construction s'envisagera ainsi dans des dynamiques entre différentes catégories d'acteurs (issus de ce territoire, de la périphérie, de l'extérieur, etc.).

Plusieurs pistes de travail constituent l'architecture de la thèse. L'étude des pratiques sera d'abord retenue afin d'en détailler les formes, les voies d'insertion (événements, etc.) et leurs justifications (touristiques, sanitaires, etc.). Il s'agira alors d'interroger le concept d'innovation au prisme de leurs caractéristiques et de mesurer la contribution des territoires de montagne à la dispersion du sport et des loisirs. L'analyse des acteurs porteurs des innovations sera une piste retenue pour préciser tout autant les stratégies développées que les représentations qui les déterminent. Dans une logique dialectique, le chercheur devra être sensible à l'évolution et à la redéfinition de l'aire géographique étudiée. La spécialisation de certains espaces, la « mise à l'écart » pour la protection de la nature et de la biodiversité (Parc National des Ecrins) pour une autre part, la mutation d'une activité agricole vers une activité touristique pour d'autres ou l'évolution de l'urbanisme (par l'intermédiaire notamment des équipements dédiées) constitueront autant d'indices de la contribution de l'innovation culturelle au façonnage des territoires de montagne, sans négliger les conflits ou les différenciations d'usage qui y sont associés. Il sera alors possible d'en évaluer la validité tout autant que les limites au regard des conjonctures et des transformations sociales.

Pour atteindre les objectifs et produire les résultats attendus, le doctorant mobilisera une série d'archives visant à construire son objet (municipales, départementales, nationales, presse, INA, etc.). Une attention particulière sera portée aux questions foncières en référence à l'objet de la thèse. Le doctorant devra faire la preuve de ses compétences en matière de traitement archivistique (qualitative et quantitative). Des compétences dans le domaine des entretiens d'acteurs afin de rencontrer les protagonistes déterminants pour ce sujet.

Encadrement : La thèse sera co-dirigée par Michaël Attali (SENS ; <http://www-sens.ujf-grenoble.fr/annuaire/attali.html>) et Anne-Marie Granet-Abisset (LARHRA ; <http://larhra.msh-alpes.fr/node/186>)

Laboratoire d'accueil : Menée au sein du LABEX ITEM, la thèse sera rattachée au Laboratoire Sport et ENvironnement Social (SENS – EA 3742) de l'Université Joseph Fourier-Grenoble 1. Comme il s'agit d'une codirection, le doctorant devra s'inscrire dans l'équipe du Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (LARHRA – UMR 5190).

Ecole Doctorale : EDISCE (ED 216) de l'Université Joseph Fourier-Grenoble 1.

Critères d'éligibilité des dossiers de candidature : La ou le candidat(e) devra être titulaire d'un master recherche (ou diplôme équivalent) et avoir une formation dans une ou plusieurs des disciplines suivantes : STAPS, histoire, sociologie, IEP, ENS. Il/elle devra maîtriser l'anglais oral et écrit. Une connaissance des territoires de montagne et/ou des activités sportives et touristiques serait une plus-value.

Dossier de candidature : Un dossier détaillé contenant une lettre de motivation et un C.V. détaillé des résultats académiques et des compétences du candidat, devra être envoyé pour le **22 juillet au plus tard**, à m.attali@wanadoo.fr et à anne-marie.granet@wanadoo.fr